

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

Organe de publicité et d'informations

paraissant à SION les mardi, jeudi et samedi

ABONNEMENTS

L'abonnement est payable par semestre (6 mois)

Valais et Suisse	année	semestre	3 mois
Etranger (envoi des 3 numéros de la semaine)	12.—	6.50	4.—
Envoi par numéro	15.	7.80	4.40

Les abonnements pour l'étranger sont payables d'avance. sur demande le "BULLETIN OFFICIEL" est joint comme supplément au prix de fr. 0.60 par semestre pour la SUISSE et 0.40 par an pour l'ETRANGER.

L'abonnement part de n'importe quelle date et continue jusqu'à révocation formelle et signée

Administration & Expédition :

SION IMPRIMERIE GESSLER, Rue de la Dent-Blanche, SION

Les annonces et réclames sont reçues par l'administration du Journal.

Annonces :

	Canton	Suisse	Etranger
La ligne ou son espace	0.10	0.20	0.30
Réclames	0.40		
Minimum d'insertion 1 franc			

Pour renseignements et devis s'adresser à „L'administration du Journal“ à Sion

3 JOURS Place de la Planta **3 JOURS**
SION
Vient d'arriver la
Grande Ménagerie Holzmüller
Dès samedi 11 décembre au 13 décembre
Représentation d'ouverture à 8 h. du soir
Dimanche dès 3 h., représentations toutes les heures
Le plus grand établissement de dressage du temps présent.



Grande tente spéciale pouvant contenir 2000 personnes, à l'abri de tous les temps confortable et moderne. — Production de 2 dompteurs et de 2 dompteuses avec groupes de lions, tigres et panthères. Chapelle de l'établissement. Eclairage de la maison. — La ménagerie renferme environ 100 animaux féroces de toutes les parties du monde, parmi lesquels: 10 lions royaux, tigres royaux, panthère, léopards, hyènes, hommes avec petits, loups, ours blancs, ours Banival, antilopes, chameaux, lamas, yangourou, serpents géants, singes, oiseaux exotiques, aigles, vautours, pélicans et perroquets.

La ménagerie est ouverte de 10 h. du matin à 10 h. du soir
Prix des places: Réservées, 1 fr. 50 — Premières, 1 fr. — Secondes, 70 ct. — Troisièmes, 50 ct. — Enfants demi-place.
Invitation cordiale. La Direction: K. Holzmüller,
On achète des chevaux pour abattre aux plus hauts prix du jour.

A vendre
Plusieurs traîneaux de 2 à 4 places pour un cheval ou deux.
S'adresser à E. WUTRICH.
Rue des Remparts, SION.

CAFÉS
Jolis cafés à remettre, de suite ou pour le printemps. S'adr. Agence Ogay, Vevey. H 36718 L.

Baisse sur tabac.
5 kg. coupé fin fr. 1,65 et 2,45
5 kg. feuilles fines fr. 3,60 et 4,60
5 kg. Maryland fr. 5,20 et 5,80
5 kg. Portbrico, coupé gros 6,40
200 grandes boîtes d'allumettes 6,30
1000 b. d'allum. suéd. fr. 12,40
Joli cadeau de Noël gratis
Dépôt de Fabrique de Cigares, O. F. 2800 Boswil.

Occasion unique
Important stock de cartes postales illustrées à liquider aux prix suivants:
Cartes fines, bien assorties à fr. 5 le 100
Cartes extra fines „ „ 6 „ „
Cartes bromures fines „ „ 10 „ „
Envoi contre remboursement
La marchandise ne convenant pas sera échangée ou remboursée
Comptoir de la Carte Illustrée
Case Postale Mont-Blanc, Genève

Argentier, Horloger, Bijoutier, Joaillier, Lunetier
Avant d'acheter quoi que ce soit en
ARGENTERIE HORLOGERIE BIJOUTERIE JOAILLERIE LUNETTERIE
Allez visiter le magasin
JULES ALBRECHT
En face de l'Hôtel de Ville,
SION
MAISON DE CONFIANCE
la mieux achalandée et réputée de beaucoup la meilleur marché
Atelier de gravure et de réparation d'horlogerie, bijouterie
Seul concessionnaire de l'argenterie „ORIVIT“
VENTE AVEC FACILITÉ DE PAYEMENT





AVIS
Le soussigné a l'honneur d'informer sa clientèle de Sion, des environs et toutes ses connaissances qu'il a quitté le café de la Grenette, qu'il vient d'ouvrir le
CAFÉ-BRASSERIE VALÉRIA
— SION Rue du Rhône SION —
et que, comme par le passé, avec de bonnes consommations il s'efforcera de satisfaire ses clients.
— TRANCHES — FONDUES —
Se recommande
Maurice LATTION-CALPINI

TIRAGE DÉJÀ LE 16 DÉCEMBRE
Grande Loterie d'Argent
garantie par l'Etat de HAMBOURG
consistant en 100000 Billets, dont 45405 Lots et 8 primes
partagés en 7 classes.
La somme totale des prix s'élève à Neuf Millions 841476 Marcs
Le plus gros lot au cas le plus heureux suivant \$ 9 du plan sera

600000 Marcs
ou 750000 Francs
spécialement

1 à	300000	=	300000
1 à	200000	=	200000
1 à	100000	=	100000
2 à	60000	=	120000
2 à	50000	=	100000
1 à	45000	=	45000
2 à	40000	=	80000
1 à	35000	=	35000
2 à	30000	=	60000
7 à	20000	=	140000
1 à	15000	=	15000
11 à	10000	=	110000
46 à	5000	=	230000
103 à	3000	=	309000
163 à	2000	=	326000
539 à	1000	=	539000
693 à	300	=	207900
29098 à	169	=	4917562
17739 à	M 200, 144, 111, 100, 78, 45, 21.		

Les jours de tirages sont fixés par le plan officiel, qui sera joint gratis à toute commande. Après chaque tirage nous enverrons les listes officielles et effectuerons promptement le paiement des prix.
Pour le prochain premier tirage des gains de cette grande Loterie d'Argent garantie par l'Etat, est le prix pour un entier billet original Fr. 7.50 demi „ „ 3.75 quart „ „ 1.90
contre mandat de poste ou de remboursement. Nous prions de nous faire parvenir les commandes le plus tôt possible, en tous cas avant le
16 Décembre
Kaufmann & Simon
Maison de banque et change à Hambourg.

SALON de COIFFURE pour DAMES
— Entrée indépendante —
Nouvelle installation hygiénique — Massage et remèdes contre la chute des cheveux — Nouveau genre de postiches pour coiffures du jour
Chaînes de montres, bracelets et autres souvenirs faits avec les cheveux tombés
Joli choix de parures, parfumerie, savonnets et crèmes très recommandées contre les taches de rousseur.
Cath. EBENER - FRASSEREN, coiffeuse
— Réparation de poupées en tous genres —
On achète les cheveux tombés.

Buffet de la Gare -- Sion
ESCARGOTS
(à l'emporter 50 cts. la douzaine)
Nouvel arrivage de fromages frais de Conches, pour
RACLETTE
servie tous les jours à toute heure.

MAUX DE JAMBES
VARICES DARTRES
DÉMANGEAISONS PLAIES de toute nature
ULCÈRES ECZÉMAS
GUÉRISON ASSURÉE SOULAGEMENT IMMÉDIAT
EAU PRÉCIEUSE DEPENSIER
3'50 le Flacon le Flacon 3'50
NOMBREUSES ATTESTATIONS de GUÉRISONS
REFUSEZ TOUTES SUBSTITUTIONS
Comme garantie, certifiez le Signet C. Depensier.
POUR RECEVOIR FRANCO ADRESSEZ VOS ORDRES
à C. DEPENSIER, Pharmacie, 47, Rue du Bac, ROUEN.
Prix pour la Suisse 4 fr. le flacon.
Dépôt à Sierre pharmacie Burgener.

Banque de Sierre -- Sierre
Compte de Virements à la Banque Nationale Suisse
Compte de Chèques Postaux N. 456
Escompte aux meilleures conditions
Nous bonifions le 4 % en Caisse d'Epargne.
L'intérêt court dès le lendemain du dépôt
Nous accordons prêts sur hypothèques
La Direction

Occasion très favorable pour commerçant de cartes postales
Nous fournissons à bon prix un joli assortiment de 1000 cartes (couples amoureux, fleurs, paysages, cartes artistiques en tous genres d'artistes renommés, beautés féminines) à raison de 20 frs le mille.
Envoi d'échantillons de 100 cartes assorties contre remboursement de frs. 2.25.
Colortype-Company 31, Lugano Paradiso.

Un essai seulement!
Merveilleux! Merveilleux!
Maux d'estomac
Maux des reins
Maladies de cœur
Etourdissements, évanouissements, manque d'appétit, angoisses, renvois aigreurs d'estomac, constipation, chronique, ainsi que toutes les nombreuses maladies d'estomac, sont guéries presque en une nuit par
les gouttes stomaciques anglaises du prof. Dr. RUFF. Prix fr. 3 & fr. 5.
Seul dépositaire:
Pharmacie de la Couronne No. 26 OLTEN.

Edmond QUILLET
ARCHITECTE
Diplômé de l'Ecole Nationale des Beaux-Arts de Paris
14 Avenue de la Gare, VEVEY.
BUREAUX
pour les travaux du Valais
MARTIGNY-VILLE. Place centrale

Reliure
Faites relier vos livres à la
PAPETERIE
CH. SCHMID, Sion
RUE DU GRAND-PONT
qui vous livrera un travail prompt et soigné.
ENCADREMENTS de tableaux, photographies, etc., etc.
Toujours grand et beau choix de baguettes en magasin.
Fabrique de registres pour commerce et administrations
Médaille d'Or avec félicitations du jury Exposition valaisanne Sion 1909.

Occasion exceptionnelle
Pour cause de changement de magasin
Vente au Rabais
de divers articles d'Horlogerie, Bijouterie, Orfèvrerie,
de même pour
NOEL & NOUVEL-AN
Riche assortiment en
HORLOGERIE — BIJOUTERIE, ORFÈVREURIE & LUNETTERIE
provenant exclusivement de maisons de 1^{er} ordre, à des prix avantageux, chez
Joseph TITZE
SION
Vis-à-vis Hôtel de la Poste
! HORLOGERIE SOIGNÉE !
CAFÉ-RESTAURANT-PENSION
DE LA
MAISON POPULAIRE
Derrière la Cathédrale - SION - Rue de Savise
Bonne cuisine bourgeoise - Dîners et soupers à toute heure
Vins fins et ordinaires du pays - Bière de St-Georges
ON PREND DES PENSIONNAIRES
Ed ANDEREGGEN, GÉRANT.

Lacrise ministérielle en Italie

Rarement crise ministérielle ne fut plus lente et plus difficile à résoudre que celle provoquée par la démission du ministre Giolitti. Mardi matin elle semblait terminée. Les amis et même les adversaires de M. Sonnino donnaient la liste définitive du ministère, et si même on avait écouté certains informateurs, on y aurait inséré le nom de M. Martini sans la moindre réserve. Or, tout à coup, dans la journée de mardi, on commença à douter d'un résultat définitif. La vérité était que MM. Sonnino et Martini faisaient leurs plus sincères efforts pour arriver à un terrain d'entente, et désiraient y arriver l'un et l'autre. Mais le programme minimum de l'un et le maximum de l'autre ne purent se rejoindre sur la question de l'école laïque populaire, et avec des marques de regret et d'estime réciproque, ils se sont séparés définitivement, après deux jours de pourparlers, mardi vers trois heures.

Ce que voulait M. Martini, était que le nouveau ministère insérât dans son programme la suppression complète de l'enseignement religieux dans les écoles primaires.

On se rappelle qu'il y a eu naguère à la Chambre un très important débat à ce sujet, et que M. Rava fit voter une loi qui porte son nom, décidant que l'enseignement religieux serait donné dans les écoles par des maîtres spéciaux venus du dehors aux élèves dont les parents en feraient la demande.

Cette loi fut combattue par l'extrême gauche et la gauche démocratique et ce fut justement M. Martini qui prononça un significatif discours contre la loi de M. Rava.

M. Martini estime donc qu'il lui est impossible de faire appliquer, lui ministre, une loi qu'il a personnellement combattue comme député. Il demandait donc, comme premier point du programme ministériel la suppression de cette loi Rava. M. Sonnino, de son côté, faisait observer que dans la discussion de cette loi Rava, l'extrême-gauche et la gauche démocratique n'avaient réuni qu'une centaine de voix. M. Sonnino estimait donc qu'il était inutile de créer un ministère pour aller immédiatement à une chute certaine sur une réforme trop avancée, contre laquelle la majorité du Parlement s'était prononcée depuis peu.

M. Sonnino proposait tout un plan graduel de réforme scolaire, qui peu à peu préparerait l'enseignement complètement laïque. Mais M. Martini n'a pas cru pouvoir se dédire, non plus que M. Sonnino aller au-delà de son programme. Et M. Finocchiaro-Aprile, qui avait voté comme M. Martini, a suivi dans sa retraite son compagnon de groupe. M. Finocchiaro-Aprile demandait, quant à lui, une loi ordonnant que le mariage civil fût célébré avant le mariage religieux. Cette question, eût été sans doute accordée; c'est vraiment la loi Rava qui a empêché l'entente.

On cherche maintenant deux autres ministres de gauche. Toutes les autres combinaisons sont des hypothèses échafaudées dans les cafés de nuit, comme celles qui servent de lois des conclave, à tuer l'attente de la « sfumata » qui doit annoncer l'élection d'un nouveau pape.

ROME, 10. — Les pourparlers en vue de la constitution du nouveau ministère continuent sans aboutir à aucun résultat. M. Sonnino, obligé de s'adresser à la droite, n'y trouve pas les hommes qu'il voudrait et qui acceptent son programme de réformes.

Il paraît d'ailleurs que l'influence particulière de M. Giolitti se ferait sentir dans les difficultés que rencontre M. Sonnino.

Petites nouvelles de la Suisse

Les victimes du Lötschberg

L'autre jour un ouvrier italien a été écrasé dans le tunnel du Lötschberg par des blocs de rochers détachés du plafond par des coups de mine. La mort fut instantanée.

Futur millionnaire

Un jeune schwytois, de Roienthurm, âgé de 31 ans, fixé en Amérique depuis trois ans et demi a découvert récemment avec deux compagnons des gisements importants de minerai, près de Telluride, cité du Colorado, dans le massif de la Sierra Miguel. Les heureux pionniers qui n'étaient pas dénués de fonds, ont immédiatement constitué une société. On leur a déjà inutilement offert une somme de 100,000 dollars, soit un demi million de francs pour leur exploitation. La société a acquis en outre le droit de captation d'eaux à Deep Creek en vue de l'exploitation de forces hydrauliques.

Chemin de fer de la Jungfrau

L'hiver n'arrête pas les travaux du chemin de fer de la Jungfrau. 130 hommes sont occupés actuellement au percement de la paroi de rocher entre la station de la Mer-de-Glace et la Jungfrauoch. La perforation s'opère au moyen de machines à air comprimé. L'avancement est de trois à quatre mètres par jour.

Chambres fédérales

La session des Chambres fédérales s'est ouverte, lundi soir. Le Conseil national, dans sa première séance, a nommé président M. Virgile Rossel et a renvoyé à mercredi l'élection du vice-président. Le Conseil des Etats a élu président M. Usteri, de Zurich et vice-président M. Winiger, de Lucerne, rédacteur du Vaterland; il a adopté l'arrêté concernant le crédit pour la création de cuisines roulantes.

Mardi, le Conseil national a liquidé les divergences sur quelques articles de la loi postale qui est renvoyée au Conseil des Etats; il a repris l'examen de quelques articles du complément au Code civil. Le Conseil des Etats a entrepris l'examen du budget des C. F. F. A ce sujet, répondant à certaines critiques, de M. Schullthess au sujet du récent emprunt de 80 millions, M. Comtesse, chef du Département des Finances, a dit que les conditions de cet emprunt sont les plus favorables qu'on pouvait espérer.

Mercredi, le Conseil national a continué l'examen du complément au Code civil. A l'art. 1385, la commission propose un nouveau texte ainsi conçu: « Pour autant que les conditions particulières du contrat et la nature des services permettent équitablement de l'exiger, le maître est tenu de prendre les mesures de sécurité nécessaires, de veiller à ce que le travail soit exécuté dans des locaux convenables, et, lorsque ceux qui lui ont promis leurs services vivent en ménage commun avec lui, il doit leur fournir des locaux où ils puissent dormir sans dommage pour leur santé ».

M. de Lavallaz formule un amendement: 1. à titre de proposition principale, biffer l'article 1385; 2. à titre éventuel le rédiger comme suit: « Le maître est tenu de prendre des mesures de sécurité suffisantes pour sauvegarder la vie et la santé des locataires. Si les locataires vivent en ménage commun avec lui, le maître doit leur fournir un logement et une nourriture convenables. Il y aura lieu de considérer, dans chaque cas les conditions particulières et la nature du travail promis. » Subsidiatement, ajouter au texte de la commission, après « santé », « et une nourriture convenable ».

Après une longue discussion, l'amendement de Lavallaz a été rejeté par 81 voix contre 24.

Le Conseil national a ensuite élu M. Kuntschen, vice-président; le scrutin a donné les résultats suivants:

Distribués 126 bulletins, retrouvés 124, 2 blancs, 122 valables, 63 majorité absolue. Obtiennent: M. Kuntschen 99 voix, M. Staub 9, M. Blumer 4, M. Bueler 3, M. Muheim 2, MM. Gobat, Scherrer-Fullemann, de Preux, de Lavallaz et Walther chacun une, M. Kuntschen est déclaré élu.

L'assemblée a approuvé sans débat le rapport de gestion et les comptes de l'alcool en 1908. Elle adopte le projet de loi concernant la protection de l'emblème de la Croix-Rouge.

Le Conseil des Etats a continué l'examen du budget des C. F. F.

Judi matin l'interpellation suivante a été déposée au Conseil national par M. Manzoni, du Tessin:

« Le soussigné désire interpellier le Conseil fédéral s'il n'entend point prendre des mesures appropriées, telles pour le moins un acte officiel de désapprobation, pour mettre fin à l'agitation entretenue dans le Tessin par des articles de journaux reprochant à des citoyens des tendances antipatriotiques. »

L'interpellation étant appuyée par dix membres, dont la députation tessinoise tout entière, sera discutée, à cette session même, pense-t-on.

On a ensuite abordé l'examen du budget de 1910 qui, on le sait, accuse un déficit de 5.350,000 francs. M. Comtesse a fait à ce propos, un exposé de la situation financière.

Le Conseil des Etats a discuté une pétition des ouvriers militaires fédéraux demandant des améliorations de leurs conditions de travail. Il a adopté les conclusions de la commission donnant satisfaction à ce recours.

Le président de la Confédération

La fraction catholique-conservatrice de l'Assemblée fédérale a décidé à l'unanimité de porter comme président de la Confédération, M. Comtesse et, comme vice-président, M. Ruchet. Elle soutiendra la candidature de M. Schatzmann comme successeur du chancelier fédéral Ringier.

Denrées alimentaires

Les présidents ainsi que leurs suppléants des deux commissions allemande et française pour les chimistes chargés de l'analyse des denrées alimentaires ayant été nommés le 9 novembre 1909, le Conseil fédéral a procédé à la nomination des membres de ces commissions qui sont, pour la Suisse française, MM. Dr H. Brunne, professeur à Lausanne, pour la chimie; Dr A. Pictet, professeur à Genève pour la chimie; Dr E. Guye professeur à Genève pour la physique; Dr A. Ursprung, professeur à Fribourg, pour la botanique; Dr H. Schhardt, Neuchâtel, pour la géologie et la minéralogie.

Commission d'examen professionnel pour la Suisse française: Dr Ackermann, Genève, chimie des denrées alimentaires, Dr H. Cristiani, professeur à Genève, pour l'hygiène; Dr E. Wilczek, professeur à Lausanne, pour la microscopie appliquée aux plantes.

Le vote de la convention des voies d'accès au Simplon

Après tant de péripéties, le problème des voies d'accès au Simplon approche de sa solution définitive. Mercredi il a franchi une des étapes les plus importantes. La Chambre française des députés a adopté à mains levées, presque sans opposition, la convention négociée à Berne il y a quelques mois entre les délégués de la Suisse et de la France. Il ne reste plus à attendre que la ratification du Sénat français et celle des Chambres suisses. Elles interviendront sûrement avant la fin de l'année.

Depuis quelque temps déjà, on n'avait plus de doute sur l'issue du débat à Paris. On savait que la convention serait adoptée. L'événement n'en a pas moins son importance.

Aucune demande de rejet de la convention ne s'est produite. M. Charles Dumont a été le seul à présenter un ordre du jour qui substituait au raccourci Frasn-Vallorbe la correction Andolot-Vallorbe, plus radicale mais infiniment plus coûteuse. Cette démonstration régionale n'a pas rencontré d'écho.

Dans ce débat un peu confus, tous les passages alpins, tous les raccourcis placés en seconde ligne ou à l'arrière-plan ont fait valoir des droits plus ou moins reconnus ou affichés leurs espérances. On a vu se succéder à la tribune ceux qui veulent évincer le Mont-Blanc, géant des Alpes, ceux qui se contenteraient d'une amélioration du Genis, ceux qui réclament la Faucille, ceux qui opposent le Saint-Amour-Bellegarde, ceux qui entendent compléter le Frasn-Vallorbe par le Labarre-Arc-Senans, et d'autres encore. A en juger par les premiers comptes-rendus, la solution la plus critiquée a été celle de la Faucille. Seuls, deux députés du Jura, département intéressé, l'ont tranchement défendue. La Savoie presque unanime a manifesté contre ce projet. Il en a été de même de l'Ain et de deux députés de départements qui pouvaient envisager la question de plus haut, M. Tournade, député de la Seine, qui s'est déclaré fauillard repentant, et M. Pichon, l'un des rares membres de la Chambre qui possèdent à fond toutes les données du problème. M. Millerand a même dû constater qu'aucun engagement n'était encore pris en faveur de la Faucille.

CANTON DU VALAIS

Chronique agricole

Bulletin commercial

Blés et farines. — On a constaté un peu de faiblesse dans les cours sur les marchés d'Amérique, mais cela n'a pas influencé les marchés d'Europe qui continuent à pratiquer des prix fermes pour les blés.

A Marseille, on a payé pendant la dernière semaine, pour les blés étrangers et principalement pour les blés russes les prix de fr. 21,25 à fr. 21,85 les cent kilos, ce qui équivaut, en moyenne, à la parité de fr. 23 50 ct., franco, Genève.

Fourrages. — La hausse persistante semble depuis quelques jours avoir atteint son maximum; les prix, ces derniers temps, restent stationnaire, et l'offre est supérieure à la demande. Aussi doit-on s'attendre à une baisse relative et momentanée due au fait que beaucoup de vendeurs se décident en même temps de profiter des prix acquis et qui leur paraissent avantageux. Les stocks existants n'en sont pas modifiés pour cela et il faut toujours s'attendre pour la fin de l'hiver à des prix plus élevés. L'Italie qui a fait des achats la hausse sur nos marchés, annonce un recul, considérables en Savoie (ce qui a provoqué vu l'arrivée plus grand des foin du Piémont).

A Lausanne, on a payé samedi dernier le foin à fr. 7,50 à fr. 10, et à Genève fr. 8,75 à fr. 9,50.

La paille a aussi des cours bien tenus de 6 à 8 fr.50 les cent kilos pour l'ensemble des marchés romands.

Tourteaux. — Les cours actuels à Marseille sont les suivants: Lins fr. 22; arachides fr. 16,50 à fr. 17; sésame blanc fr. 16,50 à fr. 18 50 ct.; coton fr. 16,25; coprah fr. 16 à 17,50. Miel. — Lausanne fr. 3; Sion fr. 2 à 2,50.

Milieu contre le phylloxéra

Le Conseil fédéral a adopté lundi un arrêté portant l'allocation de subventions fédérales à la lutte contre le milieu c'est-à-dire au sulfaie des vignes. Ce qui intéresse particulièrement le vignoble de la Suisse française dans cette question, c'est que la subvention sera prélevée sur le fonds de réserve de la reconstitution du vignoble. La Confédération, on le sait, accorde fr. 500,000 par an pour la reconstitution des vignes phylloxérées et il a été décidé que si les subventions n'atteignent pas ce chiffre, le surplus serait versé à un fonds destiné à faire face plus tard à des besoins dépassant le demi-million par an.

Assurance contre la grêle

Le Conseil fédéral a décidé de bonifier à une vingtaine de cantons, qui ont supporté en 1909 des dépenses pour l'encouragement de l'assurance contre la grêle, la moitié de leurs débours pour primes et pour contributions en faveur des primes aux assurés. Le total de ces bonifications se monte à la somme de fr. 176,648.44.

Le Valais touchera fr. 263.

M. Kuntschen élu vice-président du Conseil national.

Par un supplément que nous avons lancé mardi soir à 9 heures, le public s'étonnait d'être informé que la gauche radicale du Conseil national, dans une réunion qu'elle venait de tenir, avait décidé à la presque unanimité de porter M. Joseph Kuntschen, de Sion, comme candidat à la vice-présidence du Conseil national. Par contre le groupe de la droite catholique avait désigné à une voix seulement de majorité, M. Staub, de St-Gall, et les groupes du centre et de l'extrême-gauche avaient déclaré se rallier au candidat que présenterait la droite. Mercredi, vers midi, une seconde dépêche de Berne nous apprenait que M. Kuntschen avait été élu vice-président du Conseil national par 99 voix sur 124 (dont à déduire deux bulletins blancs). Au reçu de cette nouvelle, — le journal ne paraissant pas en raison de la fête de l'Immaculée Conception, — nous avons lancé en ville, vers midi, un second supplément du journal; nous y avons également mentionné que M. Eugène de Lavallaz, le représentant du parti radical valaisan, aux Chambres fédérales, avait à la réunion de la gauche, parlé chaleureusement en faveur de la candidature de M. Kuntschen ce en quoi il a fait preuve d'un patriotisme large et bien compris.

Le canton du Valais tout entier, et Sion en particulier, saluent avec un légitime orgueil la nomination à la fonction de vice-président du Conseil national, de l'éminent et simpalitique magistrat qu'est M. Joseph Kuntschen. Cet événement est d'autant plus important que c'est la première fois qu'un représentant du Valais au Conseil national est appelé à la vice-présidence de ce corps; et d'autant plus caractéristique que, pour le nommer, on a passé par dessus la formalité traditionnelle qui ne veut pas que la présidence du Conseil national soit exercée deux fois de suite par des représentants de la Suisse romande; M. Virgile Rossel ayant en effet été nommé président et M. Kuntschen se rattachant au groupe romand, il y aura deux présidents welches consécutifs.

Point n'est besoin de faire ici l'éloge du nouvel élu. M. Kuntschen est connu pour un orateur éloquent et fin; on est pris au charme harmonieux de ses discours qui sont toujours empreints de sentiments élevés. Comme magistrat, il a donné la preuve de ses éminentes qualités dans sa charge de Conseiller d'Etat. Digne descendant d'une des plus anciennes familles du Valais, il a le culte de son pays et de ses traditions et son esprit est en même temps ouvert à tous les progrès. Comme homme privé, son affabilité, sa droiture lui ont conquis l'estime de tous ses concitoyens, qui se réjouissent de la haute distinction dont il vient d'être l'objet de la part de nos confédérés.

La ville de Sion prépare une cordiale réception à M. Joseph Kuntschen pour son retour de Berne, lui témoignant ainsi de l'attachement dont elle l'entoure.

M. Kuntschen arrivera à Sion ce soir vendredi, à 9 h. 40; il sera reçu à la gare par le Conseil municipal et le Conseil bourgeois de la Ville; l'Harmonie municipale se rendra également à la gare et donnera ensuite une sérénade en l'honneur du vice-président du Conseil national.

La nomination de M. Kuntschen est également saluée avec satisfaction par la presse confédérée:

« La Revue » organe radical vaudois, écrit: « L'élection du vice-président du Conseil national a eu le résultat prévu: la droite n'a pas fait de difficulté pour porter à la place de M. Staub son collègue valaisan, M. Kuntschen qui a été élu au premier tour. Cette élection est saluée avec plaisir, non seulement pour des raisons de sympathie personnelle envers un aimable collègue, mais aussi parce que son élection appelle pour la première fois un représentant du Valais à la présidence du Conseil national; grâce à la chaude intervention de M. de Lavallaz à la séance du groupe radical, M. Kuntschen était devenu, en effet, le candidat d'un canton tout entier. Il n'est pas inutile de remarquer à cette occasion que les sièges de vice-présidents des deux Conseils sont occupés aujourd'hui par des représentants de la droite catholique. »

Du « Journal de Genève »: « L'élection du vice-président du Conseil national a été assez laborieuse: Tous les groupes de l'Assemblée étaient d'accord pour donner le siège à la droite qui n'a pas occupé la présidence depuis plusieurs années. Mais il s'agissait de désigner le candidat. La majorité de la droite paraissait disposée à appeler à ce poste d'honneur le président du groupe, M. Staub, de St-Gall. Mais les radicaux st-gallois ont fait des pieds et des mains contre cette candidature. Ils ont, paraît-il, conjuré leurs collègues de la gauche de ne pas donner la consécration d'une haute magistrature fédérale à un représentant des conservateurs catholiques saint-gallois au moment où ce parti s'apprête à mener contre les radicaux une rude campagne sur le terrain de la proportionnelle. Et ils ont obtenu gain de cause. La gauche a fait savoir, en effet, à la droite qu'elle préférerait donner ses voix à un représentant du canton du Valais, M. Kuntschen. »

D'autre part, dans la droite elle-même, de nombreuses voix s'élevaient pour que l'on appellât enfin un député valaisan aux fonctions présidentielles. De mémoire d'homme le sympathique canton des bords du Rhône n'avait pas obtenu cet honneur. Ces considérations ont amené la droite et la gauche à s'entendre sur le nom de M. Kuntschen. Le centre et le groupe de politique sociale avaient déclaré d'emblée qu'ils voteraient pour le candidat de la droite catholique.

M. Kuntschen a donc été élu ce matin par 99 voix sur 122 bulletins valables. Le nouveau vice-président du Conseil national est actuellement le chef autorisé du parti conservateur et du gouvernement valaisan, le doyen, sauf erreur, des représentants du Valais à l'Assemblée fédérale. C'est un bon juriste et un orateur très disert, qui a été à plusieurs reprises rapporteur français sur les lois importantes, en particulier sur les nouveaux projets d'assurance. Son élection est très bien accueillie dans tous les groupes et constitue une satisfaction bien méritée pour un canton qui n'est pas gâté par les faveurs fédérales.

De la « Liberté », organe conservateur catholique:

« Le Valais, qui a donné jadis un président au Conseil des Etats en la personne de M. Henri de Torrenté, a eu encore les honneurs de cette journée. M. Joseph Kuntschen, membre influent du gouvernement valaisan, a été élu vice-président du Conseil national, au premier tour de scrutin, par 99 suffrages contre quelques voix éparses. Les débats du Conseil national seront ainsi dirigés, pendant deux années consécutives, par des présidents de langue française. La bannière étoilée des 13 dizains flotte à côté des armes de l'ancien évêché de Porrentruy. C'est un spectacle réjouissant, qui n'a pas son pareil dans l'histoire. Jamais, en effet, le Jura et le Valais n'avaient eu l'occasion de se rencontrer sur le même champ de gloire. La droite peut aussi se féliciter de voir arriver en même temps deux des siens à la vice-présidence des Chambres fédérales. »

M. Kuntschen a fourni une carrière parlementaire qui le désignait à l'attention de ses collègues. Il y a 20 ans qu'il fait partie du Conseil national et il a rempli dignement son mandat dans toutes les grandes circonstances qui l'ont décidé à payer de sa personne. Orateur plein de feu et de conviction, il sait donner de la couleur aux questions les plus arides et revêtir d'une forme agréable les dissertations juridiques ou administratives. Une longue pratique du barreau lui a donné compétence et souplesse dans le maniement des affaires. D'autre part, il s'est révélé habile chef politique et homme d'Etat jouissant d'une grande popularité dans son canton. C'est l'affabilité en personne et un beau caractère, chevaleresque et loyal. M. Kuntschen vient de franchir le seuil de la soixantième année, mais il est resté jeune: sa physionomie porte l'empreinte du calme admirable et des chaudes tonalités de la nature valaisanne. »

Aux jeunes filles

Nombreuses sont les jeunes Suissesses qui s'en vont chercher une situation à l'étranger. Trop souvent, elles quittent leur pays sans avoir de place assurée et sans se rendre compte des dangers que leur réservent ces migrations entreprises avec tant d'imprudence et de légèreté. Il n'est pas rare qu'une jeune fille se rende dans une ville étrangère, comptant trouver « à la gare » le « monsieur » ou la « dame » qui l'a engagée par correspondance et dont elle ne connaît ni le nom, ni le domicile, ni la condition sociale, ni surtout la moralité...

L'œuvre catholique de protection de la jeune fille a souvent l'occasion de recueillir de pauvres isolées errant sur les quais des gares à la recherche de ces maîtres inconnus, qu'elles ont accepté de servir sans savoir ce qui serait requis de leur volonté, ce qui leur serait assuré en retour comme conditions d'existence matérielles et morales. C'est pourquoi il nous a été demandé de publier des avertissements répétés pour mettre en garde nos jeunes compatriotes contre le danger des départs à l'aventure, sans but précis ou sans garantie sérieuse relativement à la place offerte. Qu'aucune Suissesse ne quitte le pays sans s'être adressée à l'œuvre catholique de protection de la jeune fille, si elle est catholique, à l'Union des Amies de la jeune fille, si elle est protestante. Ces œuvres ont des représentantes dans presque toutes les villes suisses et, par elles, la jeune fille obtiendra des renseignements sûrs relatifs à la place qui a pu lui être offerte à l'étranger, une protection dans son voyage, un accueil bienveillant assuré dans la ville où elle se rendra.

C'est principalement vers l'Italie que se porte, ces derniers temps, le mouvement migrateur des jeunes filles. Or, le danger y est d'ordinaire doublé par le fait que nos jeunes compatriotes y arrivent ignorantes de la langue du pays. Aussi croyons nous nécessaire de faire connaître les adresses des principales sections et des « homes » que l'œuvre catholique de protection de la jeune fille y a fondés et auxquels pourraient toujours s'adresser en toute sécurité, pour obtenir aide, conseil ou protection, les jeunes filles qui se sont laissées séduire par le mirage de ce pays de soleil, sans se rendre compte que, comme ailleurs, la vie serait dure à gagner, que les situations seraient difficiles à obtenir et qu'il faudrait attendre des semaines, des mois peut-être pour en trouver une en rapport avec leurs aptitudes.

ADRESSES:

Bologne: Secrétariat, via St. Stephano, 58. Come: Secrétariat et Home, St. Agostino, Casa Perli. Florence: Secrétariat et Home, Piazza del Cammine, 11. Gènes: Secrétariat et Home via Lombelli, 16. Milan: Secrétariat et Home, via Castelfidardo, 9. Modène: Secrétariat, Corso Canalicchio, 38. Naples: Secrétariat et Home: Palazzo Cappomazza, Arco Mirelli. Pise: Secrétariat, Signora Montorsi Simonelli, Via Sta Cecilia. Rome: Home, Palazzo Bonaparte, Piazza Venezia. San Remo: Marienheim, villa Bosio, entrée par la via Francia et la rue S. Pietro. Siracuse: Home dirigé par les Filles de la Charité, Ospedale civile et Casa della Natività. Turin: Secrétariat et Home, via Maria Vittoria, 26. Venise: Home allemand des Sœurs grises, S. Benedetto, Calle Benzon, 3925, Station du Vapeur St. Angelo. Verone: Secrétariat, via San Cosimo, 8.

A V I S

Le « Journal et Feuille d'Avis du Valais » est envoyé gratuitement jusqu'au nouvel an à tout nouvel abonné pour l'année entière 1910.

Faits divers

Industrie électrique

Le 4 décembre, la seconde dynamo a été mise en marche à l'usine de l'Ackersand, près de Viège. Cette usine, propriété de la Société de la Lonza, à Genève, possède les plus grandes dynamos de la terre avec l'allure la plus rapide. Elles produisent 11,000 HP., ont un diamètre de 2 mètres 50 et un poids de 24 tonnes. Dans les deux premiers essais, la machine vola en éclats; ce n'est que la troisième fois qu'elle fut construite assez solidement.

Chute mortelle

Vendredi, un homme âgé de 80 ans, du nom de Terretaz, habitant Sion, est tombé accidentellement d'une fenêtre et a succombé peu après.

Sion — Soirée musicale et littéraire

Bien que le temps ne fût pas favorable — il neigeait — un public nombreux s'était rendu mercredi au théâtre pour assister à la soirée musicale et littéraire donnée par l'Harmonie municipale et avec le concours de la « Ste-Cécile » et de quelques amateurs.

Le programme musical, supérieurement exécuté, était composé de morceaux de genre fort différents et intercalés de façon à bien faire ressortir le « style » des différents compositeurs: il y avait du Gounod, du Strauss, du Suppé, du Rameau, etc. Le concert débute par la marche « Kaiser-Friedrich, de Friedmann, morceau vigoureux et entraînant auquel succède l'ouverture de « Poète et Paysan », par F. Suppé, composition pleine de charme, de douceur et de poésie. Après avoir exécuté « Judex », de l'Oratorio « Mors et Vita » de Gounod qui impressionne par son style large, pour mieux et d'effet théâtral, l'Harmonie laisse la place à la société de Ste-Cécile, dirigée avec tant de talent par Madame Delacoste-Rouiller, dont les productions provoquent de chauds applaudissements. La première partie du programme est terminée par de nouveaux morceaux de l'Harmonie: « Danses hongroises », Prélude de Loreley, Vie d'artiste.

Une petite comédie « Les Lettres Brûlées » clôt la soirée. M. R. D. dont la réputation de comédien amateur n'est plus à faire, a supérieurement interprété son rôle d'Orreste; bien rendu aussi par Mlle A. R. et M. A. Fle T. Les rôles de Zina Lubomirsky et d'Ivan Alexeief; la première jeune veuve qui se souvient de son premier fiancé; le second, amoureux tenace.

La fin de la pièce a surpris le public, qui a plutôt eu l'impression que le rideau tombait accidentellement au milieu d'une scène qu'à la fin de l'acte. Aussi a-t-il oublié d'applaudir la pièce.

Pour Gérode

Pour nos sourds-muets

Les généreux donateurs qui ont apporté ici leur concours à l'œuvre éminemment chrétienne et philanthropique qu'est l'Institut cantonal des sourds-muets de Gérode seront certainement heureux de connaître l'application qui a été faite de leurs offrandes, dans cette dernière décennie, ce que la lecture des comptes annuels, ne fait pas suffisamment ressortir.

Depuis la création de l'Institut, déjà avant 1900, la charité publique s'est activement intéressée à cette œuvre et les dons ont afflué nombreux; il fallait toutefois réunir ces dons, les comptabiliser et en préciser la destination; tel a été le but de la création du fonds de l'Institut des sourds-muets de Gérode qui a fait l'objet de l'arrêté du Conseil d'Etat du 14 décembre 1900.

Depuis la création de ce fonds, il a pu être distribué aux élèves pauvres:

en 1901	fr. 671.15
» 1902	» 876.50

» 1903	» 725.—
» 1904	» 1217.65
» 1905	» 1174.45
» 1906	» 1575.—
» 1907	» 1525.—
» 1908	» 1525.—

soit en tout 9289 fr. 75 ctmes, dans le laps de 8 ans; pendant cette même période le fonds de l'Institut s'est accru d'une manière réjouissante, grâce à l'habile et sage administration de M. l'abbé Jaggi, ancien aumônier de Gérode, et s'élève, fin décembre 1908, à la somme de fr. 22,955.10.

La création de ce fonds a été un acte de prévoyance, tel qu'il s'en crée journellement, pour toute œuvre philanthropique et chrétienne: c'est à la charité du peuple valaisain qu'incombe le soin d'alimenter ce fonds et de l'augmenter.

Les secours versés par le Comité cantonal ont suivi une marche ascendante en corrélation avec la perception des dons et des aumônes, mais ils seront forcément obligés de subir un arrêt, si les prestations de la charité publique ne parviennent pas à leur véritable destination légale: c'est à dire au Comité institué à cet effet par le Conseil d'Etat, qui rend annuellement compte de sa gestion, et donne chaque année, par la voie du « Bulletin officiel », la liste des donateurs.

Si les besoins de l'Institut augmentent, il importe en même temps d'augmenter le fonds et pour arriver à ce résultat, disons-le tout de suite, il n'est nullement nécessaire de demander des sacrifices nouveaux à la charité du peuple valaisain, il suffit de canaliser judicieusement vers la même caisse les dons qui, chaque année, sont destinés aux sourds muets, mais qui, par défaut d'instructions sont éparpillés entre divers quêteurs et comités, dont les bonnes intentions sont louables assurément, mais qui agissent sans autorisation légale et n'ont aucun droit de faire la répartition des valeurs qu'ils perçoivent.

Nous informons le public que le Comité du fonds de l'Institut cantonal des sourds muets de Gérode à Sierre, « est seul autorisé, par le Conseil d'Etat », pour recevoir les dons et aumônes adressés soit à l'Institut des sourds muets de Gérode, soit au Comité de Gérode, soit au fonds des sourds-muets ou tout autre désignation analogue. Sont seuls exceptés, les dons en nature, ainsi que ceux adressés personnellement aux sourds-muets ou aux Sœurs qui dirigent l'Institut de Gérode.

A l'approche du nouvel-an, nous adressons comme par le passé, des listes de souscription dans les principales localités du canton pour engager les personnes charitables à souscrire une obole en lieu et place de l'échange des cartes de nouvel an.

Nous saisissons cette occasion pour remercier chaleureusement tous les bienfaiteurs qui ont voulu jusqu'ici, s'intéresser à cette bonne œuvre et contribuer à son développement, par leurs dons et leurs aumônes. Les sourds muets appellent sur eux la protection de Celui qui récompense au centuple, ce qui est donné au pauvre en son nom.

Nous faisons un nouvel appel, à l'occasion des fêtes prochaines de Noël et de Nouvel-an, à tous les cœurs généreux, aux associations philanthropiques, aux sociétés de musique et de chant, de bien vouloir penser aux sourds muets de Gérode; ils contribueront au développement d'une institution aussi charitable que patriotique, en adressant leurs dons au président du Comité de l'Institut cantonal des sourds muets de Gérode, à Sierre.

Le président du Comité: de Preux J. préfet substitut.

Le secrétaire: G. Tabin, député.

L'œuvre des timbres usagés à Gérode

La Direction de l'Institut des Sourds muets de Gérode, apprenant que beaucoup de personnes ignorent encore l'utilité des timbres-poste oblitérés, se permet de s'adresser à elles avec prière de les recueillir et de les lui destiner. Ces menus papiers, de peu d'importance apparente, sont souvent livrés aux flammes ou jetés aux rebus, alors qu'il en peut être tiré parti au profit de la Mission de Gérode.

Ainsi, avec un peu de peine et de persévérance, sans même puiser dans leur bourse, des milliers d'âmes charitables et compatissantes sont mises en état de faire en action une aumône parfois aussi méritoire que celle de l'argent.

Pour faciliter la cueillette et éviter toute perte de temps, on est d'ailleurs dispensé de découper ou ranger les timbres, ce travail pouvant occuper les sourds muets eux-mêmes. Il suffit de jeter enveloppes, cartes postales illustrées ou non, lettres d'avis et de voiture, étiquettes, adresses des colis, tout mêlé dans une caisse ou un sac qui, une fois bien rempli pourra être expédié en petite vitesse à l'Institut de Gérode. Seuls les timbres apposés sur des papiers dont on ne peut se désaisir sont détachés avec une éponge imbibée d'eau ou découpés à 2 centimètres près.

Le papier d'étain (enveloppe du chocolat, du thé ou de la chocolerie) est aussi utilisable et reçu avec reconnaissance. Prière toutefois de ne pas le rouler en boule, mais de le laisser en feuilles étendues aussi unies que possible.

Les petits Chinois... valaisans ne manquent pas d'attirer les bénédictions célestes sur les généreux bienfaiteurs. (Communiqué)

Chronique militaire

Les nouveaux divisionnaires

Le nouveau commandant de la 1ère division, le colonel Bornand, qui, sauf erreur, n'a jamais quitté l'infanterie, commandait depuis le 7 février 1905, la 1ère brigade.

Originaire de Ste-Croix, comme le colonel Will, né à Lausanne le 25 août 1862, il fit ses études à Lausanne et à Munich, présida Belles-Lettres, obtint sa patente de notaire et, en 1888, s'établit à Lausanne. De 1886 à 1892, il représenta au Grand Conseil vaudois le cercle de Sainte-Croix. En septembre 1892, il était nommé juge-informateur du cercle de Lausanne.

Il est, depuis 1901, juge d'instruction fédéral pour la Suisse romande.

Le colonel Bornand a suivi comme envoyé militaire la guerre gréco-turque de 1897.

Le commandant de la 2e division, le colonel A. Galiffe a pris ses grades subalternes dans la cavalerie; il commanda la 1ère compagnie de guides de 1883 à 1892, fut passer ensuite à l'état-major général. Il fut officier d'état-major de la 2e brigade, puis de la 1ère division et enfin du 1er corps. Le colonel Galiffe fut également chef d'état-major du colonel Audéoud, alors que ce dernier commandait la division de manœuvres en 1901; en 1904 il fut désigné par le Conseil fédéral pour suivre les grandes manœuvres françaises. L'an dernier il fut mis à la tête de la 2e brigade, qui commanda en septembre dernier.

Le Conseil fédéral a encore désigné comme commandant de la 3e division, le colonel divisionnaire Ed. Wildbolz, de Berne, actuellement commandant de la 2e division; commandant de la 4e division, le colonel divisionnaire Alfred Audéoud, de Genève, actuellement commandant de la 1ère division; commandant de la 8e division, le colonel divisionnaire Paul Schiessle, à Lausanne.

NOUVELLES DIVERSES

Catastrophe dans les Alpes italiennes

On mande de Milan à l'« Eclair » de Paris:

« Un groupe de neuf alpinistes milanais partis pour une excursion dans les Alpes lombardes a été victime d'une avalanche. Il y a quatre blessés. Un cinquième alpiniste a disparu dans un lac.

» On a des craintes sérieuses sur le sort de quatre autres excursionnistes qui, partis lundi, ne sont pas encore revenus. »

Dernière Heure

Action syndicale en France

PARIS, 10. — Le comité d'action syndicale des salariés de l'Etat et des services publics commence une campagne tendant à la réintégration des fonctionnaires révoqués et lance un nouvel appel à l'opinion publique.

Le cabinet ottoman en péril

CONSTANTINOPLE, 10. — Le conseil des ministres a décidé de ne pas soumettre à la Chambre la convention passée avec la compagnie Lynch relative à la navigation sur le Tigre et l'Euphrate.

Une crise ministérielle est probable, elle se produirait samedi.

L'affaire du pôle

COPENHAGUE, 10. — Les membres de la commission chargée d'examiner les papiers et documents du Dr Cook ont été désignés.

Le secrétaire de celui-ci a déclaré que les accusations du « New-York Times » contre Cook sont absolument infondées.

Les prix Nobel

BERLIN, 10. — On mande de Stockholm au « Lokal Anzeiger »:

Le prix Nobel pour la chimie a été attribué au professeur W. Ostwald, à Leipzig; le prix de médecine au professeur Kocher, à Berne; le prix de physique aux professeurs Marconi et Braun; le prix de littérature à Mme Selma Lagerlöf.

Les étrangers au Pérou

LIMA 10. — Le Sénat a approuvé une loi autorisant l'expulsion du territoire des étrangers suspects.

Bagnes — Etat-civil

NAISSANCES

Dumoulin Julie Emma, d'Innocent, de Villette. Masson François Louis, de Pierre Joseph, de Sarreyer. Filliez Auguste François, de Edouard, de Villette. Morand Elise Yvonne, de Jean, de Médières. Cretton Maurice Stanislas, de Camille, de Montaz.

DECES

Bruchez François Emile, de François, de Verrier; 8 mois. Bessard, née Gabbut Anne Catherine, de Vevegères, 81 ans. Besson Jules Euchariste, de Fontenelle, 5 mois. Michaud, née Bruchez Catherine Rosalie, de Lourtier, 87 ans.

MARIAGES

Cretton François Louis de Champsec et Luy Marguerite Virginie, de Lourtier. Bailliffard Maurice Ernest et Filliez Marguerite Eugénie, de Brusson. Gaillard François Louis, de Verrier et Deléglise Marie Delphine, de Médières. Maret François Maurice et Vaudtan Marie Delphine, de Brusson.

AVIS

Les réclamations de nos abonnés étant notre seul moyen de contrôle, nous prions ceux qui ne recevraient pas régulièrement le journal, de nous en aviser immédiatement.



SAVON MOU À BON MARCHÉ.

La moitié d'un morceau double de SAVON SUNLIGHT dissous dans 1-½ litre d'eau bouillante, donne un excellent savon mou, pour la préparation d'une lessive de savon, qui remplace toute lessive en poudre.

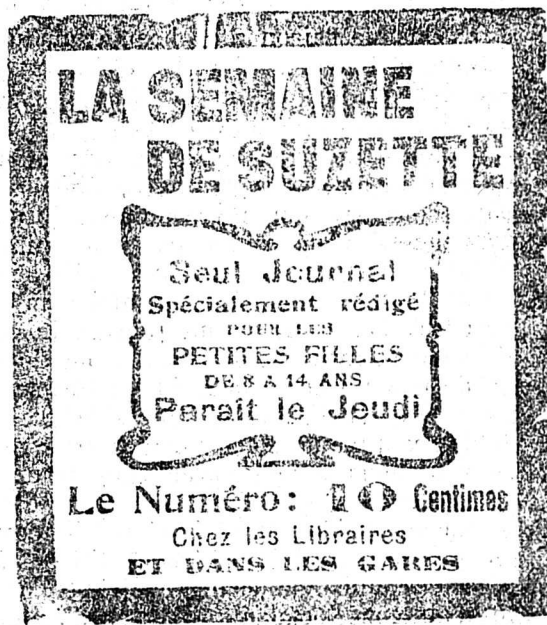
Contre le catarrhe rebelle des poumons

Les célèbres Pastilles Wybert de la Pharmacie d'Or à Bâle, dites « Pastilles Gaba », sont non seulement très bonnes contre la toux et l'enrouement, mais très efficaces contre le catarrhe rebelle des poumons, lorsqu'on en fait un usage prolongé. Quatre boîtes m'en ont complètement guéri. Jean W., à Bellach.

Un remède sans pareil

à la fois dépuratif et reconstituant qui remplace l'huile de foie de morue et la dépasse en efficacité, tel est le sirop de brou de noix ferrugineux de Golliez, que nous pouvons recommander à chacun. Il est très digestible et de bon goût. Dans toutes les pharmacies au prix de fr. 3 et fr. 5,50 le flacon. Veiller soigneusement à la marque bien connue « 2 Palmiers ».

Dépôt général: pharmacie Golliez, Morat



Feuilleton de la Feuille d'Avis du Valais (16)

Dans le monde des affaires

» Allons, bon, voilà que j'essaye de vous suborner maintenant! C'est, je vous prie de le croire, sans préméditation et entraîné seulement par la chaleur du sujet, que je l'ai fait. Non, capitaine, je ne veux pas vous acheter! Choisissez librement. Et quoi que vous décidiez, le cottage est à vous.

Une larme monta à l'œil du pauvre Simmons. Lent et lourd, il se dressa sur ses pieds.

— Lord Stranleigh, articula-t-il solennellement, vous avez gagné la partie. Vous pouvez me mettre la corde au cou. Je suis prêt.

Lorsqu'ils émergèrent de la cabine aux senteurs cruelles, Stranleigh aspira longuement l'air embaumé d'un soir. La lune s'était levée, le ciel rougeoyait encore à l'ouest; la brise légère venant de la terre africaine s'était apaisée complètement, et la mer entourait les deux navires, pareille à un miroir tranquille. Sur un mot de Stranleigh, le yacht se rapprocha du Rajah, et les machines des deux vaisseaux firent silence; le capitaine Wilkie, déjà prévenu de ce qui devait arriver, avait fait sa valise; Simmons et son second jetèrent d'un coup de main leurs hardes dans deux malles; et le transfert des colis s'exécuta rapidement.

Revenu sur son yacht, Stranleigh prit Mackeller à part.

— J'avais pensé un instant à faire échange d'équipages, dit-il; mais il m'en coûte de confier à des mains grossières une organisation délicate comme celle de la « Femme-en-Blanc ». Accepteriez-vous la charge de surveiller le retour du Rajah en Angleterre?

— J'en serais ravi! cria impétueusement Mackeller qui ne voyait pas sans impatience recommencer la vie de luxe et d'étiquette qui l'ennuyait si prodigieusement.

— Vous nous quittez sans trop de regrets, la chose est évidente. Eh bien, c'est chose entendue. Prenez tous vos rifles et toutes vos munitions avec six de mes garde-chasse à votre choix et adieu jusqu'à Plymouth.

— Craignez-vous quelque chose? demanda Mackeller, baissant la voix.

— Non. Simmons m'affirme que l'équipage est bon, mais après tout, je ne voudrais pas laisser Wilkie tout seul avec des inconnus. Il est parfois un peu sévère; et si quelque délinquant tentait de se mutiner, votre présence lui imposerait le respect. Mais, de grâce ne laissez pas vos instincts belliqueux prendre le pas sur la prudence. Je compte fermement que votre mine impériale et redoutable suffira à faire régner autour de vous une salubre terreur. Le saviez-vous, Peter, que vous êtes le portrait du kaiser allemand? Si avec cela, vous ne réussissez pas à les intimider, j'y renonce. Allons, choisissez vos six volontaires; prenez vos armes, et pour l'amour du ciel, n'en usez pas.

— Comptez sur moi, sir. Je connais mon devoir.

Siôt que le transbordement fut opéré, le

steamer noir et trapu, prit son vol vers le nord. Le capitaine Wilkie suivait d'un œil de regret le gracieux fantôme bientôt évanoui au milieu des ténèbres grandissantes; après quoi il passa une inspection sévère de son nouveau domaine ainsi que du personnel, donna divers ordres relatifs à un nettoyage général pour le lendemain, avala stoïquement un repas très mal appâté, et enfin se retira pour la nuit dans le réduit peu attrayant du capitaine, en se disant que, certainement, il n'avait pas gagné au change.

Simmons, de son côté, ne se sentait pas beaucoup plus à l'aise sur le palais flottant où tout, hommes et choses, refusait de prêter et d'élégance. Pour lui comme pour Wilkie, l'impression dominante était qu'il se trouvait la proie d'un cauchemar. Sa personne extérieure, notamment, était si peu d'accord avec son nouveau milieu, que Stranleigh sentit la nécessité de prendre des mesures pour remédier à cet état de choses. Et l'instimable Ponderby mit aussitôt en réquisition pourvus Simmons en un rien de temps d'un uniforme qui ajouta considérablement à sa bonne mine sans augmenter son bien-être moral.

Mais le capitaine était un homme, après tout, qui savait faire son métier, comment qu'il fût vêtu, et Stranleigh qui l'observait attentivement, ne tarda guère à le prendre en estime, et même à éprouver quelque confusion de la défiance qui lui avait conseillé de préposer Wilkie à la garde du Rajah. Avant qu'une semaine fût écoulée, il se sentait assuré que Simmons avait bien compris qu'il était, cette fois, du côté du bon droit; et qu'ayant mesuré toute l'étendue de sa méprise, il aurait conduit le Rajah à Plymouth

aussi bien que Wilkie en personne. Il ne dit rien de cette confiance nouvellement éclose; il doutait même que le simple marin eût pénétré ses motifs; mais il se promit néanmoins de réparer l'injuste soupçon aussitôt qu'il serait en pouvoir de le faire, et cela non pas par des paroles, mais par des actes.

Le temps, qui avait été admirable tout le long du premier voyage, continuait de se maintenir au beau. Pas un nuage, pas une averse, pas la plus légère tempête ne se dessinait. Stranleigh se plaignait parfois de cette monotonie, accusait le maître romancier Clark Russel de lui en avoir donné à garder.

— En bonne justice, docteur, n'aurions-nous pas le droit, après ce calme prolongé, d'attendre quelque chose d'intéressant? Vous savez comment les choses se passent dans les romans nautiques auxquels j'avais donné ma confiance: silence sur la mer, calme plat, sécurité trompeuse. Soudain un souffle léger fait frissonner la voile, et dans le ciel bleu, un point noir, pas plus gros que rien, se dessine. L'ignorance n'a cure de ces signes, mais le marin expérimenté en connaît le sens sinistre. Et, voilà que tout d'un coup, le cyclone redoutable se déchaine. Courbé sous la tempête, le vaisseau file à une vitesse vertigineuse; les ténèbres l'environnent, sillonnées, de brefs intervalles, par des éclairs fulgurants; le tonnerre gronde sans interruption; une pluie torrentielle vous perce jusqu'aux os. Plus de commandement, car la voix ne peut se faire entendre au milieu du tumulte des éléments; la machine craque; chacun s'accroche où il peut pour ne pas être emporté par la vague furieuse; la nuit s'écoule interminable; et au matin, quand un jour livide vient éclairer cette scène d'horreur, le

cuisinier manque à l'appel, aussi bien que la majeure partie des provisions. Tout ce programme, je l'avais accepté jusqu'ici comme article de foi. Eh bien, je vous le demande, le calme plat nous a-t-il manqué? Et comment que j'interroge l'horizon, je ne vois pas le point noir attendu. Or l'Océan a changé ses habitudes, ou Clark Russel nous a trompés.

Le jeune lord plaisantait, mais au fond, il commençait à en avoir plus qu'assez de la mer, des pays sauvages, de la solitude. Il soupirait après ses clubs, sa promenade dans Piccadilly, son journal du matin et la vie civilisée. En vue du golfe de Gascogne, il appela un des télégraphistes.

— Ne pourrions-nous savoir ce qui se passe là-bas? Etes-vous dans le rayon voulu? Je ne serais pas fâché d'entendre un peu ce qu'on dit au Parlement. Cela me changerait après le Paramakabou.

— On peut communiquer dès maintenant, dit le jeune homme; j'ai déjà recueilli plusieurs messages.

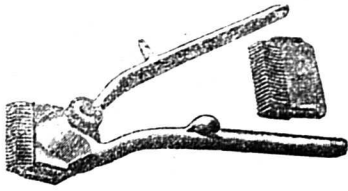
— Eh! que ne le disiez-vous? Que vous raconte-t-on?

— Le chancelier de l'Echiquier est en train de parler à la Chambre des communes; à propos d'un bill relatif à la Banque d'Angleterre.

— Hum! cela ne doit pas être follement amusant. Mais, dites toujours. Au fond, c'est déjà encourageant de savoir que la Chambre fonctionne, que la vieille Angleterre est sur pied, et chaque chose en sa place.

» Apportez-moi le discours du chancelier aussitôt que vous l'aurez transcrit, et ne manquez pas, par la même occasion, de me rapporter les dernières nouvelles des courses. L'opérateur se rendit à la cabine télégra-

SENORITA



TONDEUSES 6-12 pour coiffeur, coupe parfaite et garantie, 8 et 7 mm. fr. 5.50. La même coupe 3,7 et 10 mm. 6 fr. Tondeuse chevaux 8.50. La même avec une seule vis, 4,50

COUTEAUX ordonnances militaires à fr. 2.50. Pour Officiers fr. 3.50.

Armes à feu

Flobert 6 mm fr. 2.50 Grand fr. 4.50. Revolver 6 coups, 7 mm. depuis 5.50 Nickelé fr. 6,50

Machines à coudre

La Colombe à main Fr. 45 — à pied " 75 —

Finis incomparables; marche silencieuse

Nouveau rasoir mécanique Américain et Globe-Trotter

garanti, impossible de se couper et rase avec une finesse extrême, AMERICAIN fr. 4.50, Globe-Trotter avec 2 lames dans un bel écriin, nickelé fr. 6.50. Argenté fr. 12. Doré fr. 20.

Nouvelle lampe électrique de poche

garantie et incomparable, somme force de lumière 4-6 v. dts, prix fr. 2. Avec contact continu fr. 3. Batterie de rechange 0,60 ct. pour tout système qualité extra fr. 1.

NOUVEAU SECATEUR

pour la vigne, avec ressort doux et invisible garanti tout acier 20 cm. Fr. 4, 22 cm. Fr. 5, 25 cm. Fr. 6, ordinaire 22 cm. Fr. 2,50

Ls. ISCHI, fab, Payerne



Vous aussi, je vous persuaderai

que le café de malt de Kathreiner-Aneipp est la boisson qui s'impose chaque jour à l'homme moderne à cause de son genre de vie fatigant et énévrat. Les propriétés bienfaisantes du « Kathreiner » et son action favorable sur la digestion en font une boisson quotidienne réconfortante et rafraichissante, appréciée aussi bien pendant les heures de travail que pendant les heures de repos. Par son action doucement stimulante, ainsi que par son arôme rappelant celui du café ordinaire, une qualité que les autres boissons de ce genre ne possèdent pas le café de malt de Kathreiner représente un rafraichissement de premier ordre et qui fait du déjeuner et du goûter des repas vraiment délicieux et bienfaisants.

C'est pourquoi les médecins recommandent en toute sincérité aux personnes entraînées dans le mouvement énévrat de la vie moderne de laisser les boissons qui affaiblissent le cœur et irritent le système nerveux et de les remplacer par le « Kathreiner » et ce pour le plus grand profit de leur santé et de leur bien-être.



Voulez-vous une bonne Montre?

Ne gaspillez pas votre argent en achetant de la camelote aux colporteurs qui courent le pays. De jandez ma montre «Ancre» de précision 11 à 21 rubis, réputée la meilleure pour agriculteurs, artisans, commerçants, etc. Pas de montre à vil prix, pas de Roskop, mais seulement des montres «ANCRE» de 1er choix, garanties. Echanges d'anciennes montres. Réparations, réveils. Réparations de montres de toute provenance. Facilité de paiement pour personnes solvables.

HORLOGERIE

A. LAAGER, père Péry près Bière

Bevân en poudre Sucre vanillin Poudre à pouding du Dr. Oetker à 15 cts le paquet Albert Blum & C^{ie}, Bâle

H. MOELLER succ. de Jean Fröh rue Grand-St-Jean, 6, Lausanne BILLARD neuf et d'occasion Beaux choix d'accessoires en tous genres Articles de jeux Réparations soignées PRIX MODÉRÉS B529

RETARDS Douleurs Suppression Pilules du Mois du Pharm. Dipl. PEARCE. Les seules véritables... infaillibles sans danger.

15 ans de succès. Nombreuses attestations. Fr. 5.— la botte contre remboursement nt. 3008 Articles d'hygiène Mme. L. BUFPE, 9, Chantepoulet 9, GENÈVE

Lessive Schuler à base d'ammoniaque et de térébenthine avec paquets gratuits ou jolis cadeaux primes.

Spécialité de repoussage sur boîtes métaux

Ferblanterie Nickelage Articles pour parfumeurs Exécution des travaux sur commande Atelier mécanique, Réparations en tous genres. Egloff et Borel. Servette Genève

CAPITAUX

en vue de construction. Achat, vente, location, et construction de chalets. Av-projets e devis gratuits. Ecrivez à M. BESSARD, Etude Ogay à Vevey. (Représentants sont demandés)

Table with lottery results: Lot principal 750000, ANNONCE DE FORTUNE, LES LOTS sont GARANTIS par l'Etat. Premier tirage le 16 Décembre.

Invitation à la participation aux CHANCES DE GAINS aux grands tirages de l'Etat de Hambourg. Le montant total des gains offerts par ces tirages s'élève à la somme de 12 Millions Francs.

Table with lottery prizes: 300,000, 200,000, 100,000, 60,000, 50,000, 40,000.

7 fr. 50 c. billet entier, 3 fr. 75 c. demi billet, 1 fr. 90 c. quart de billet. Les mises des tirages suivants et la distribution des lots sur les divers tirages sont indiquées dans le prospectus OFFICIEL qui sera gratuitement expédié à chaque participant, ainsi qu'à tous ceux qui en font la demande.

Samuel HECKSCHER seurr., Banquier à Hambourg. (Ville libre)

Lettre de commande. Monsieur Samuel Heckscher seurr., Banquier à Hambourg. Veuillez m'adresser... à fr. 7.50, demi billet à fr. 3.75, quart de billet à fr. 1.90.

Je vous remercie et inclus ou par mandat-postal ou contre remboursement. (Biffer ce qui ne s'applique pas au cas particulier) la somme de fr.

La vie à la campagne

Voici la première neige. — La beauté de l'hiver. — Les champs sous le soleil. — Le travail intense de la soi-disant morte-saison. — Les labours, les charrois, les clôtures.

Voici la neige, notre première neige, car il ne faut pas compter quelques légers essaims de flocons, qui, il y a quelques semaines, ont tourbillonné un moment sur nous, pareils à de blancs papillons, se sont posés presque furtivement comme s'ils s'étaient envolés.

Chaque saison a sa beauté qui lui est propre, et l'hiver, malgré la réputation de saison triste qui lui est faite, ne manque pas de grandeur.

En doutez-vous? Sortons ensemble et sachons voir: nous serons enchantés. Ne choisissons pas pour notre promenade un jour de neige, si vous voulez, car mon opinion serait alors trop facile à défendre: elle s'imposerait d'elle-même par la splendeur incomparable du spectacle. Prenons un jour clair, tout bonnement, avec un demi-soleil, un de ces jours de détente entre le froid vif et le vrai dégel. A peine avons-nous franchi la porte et levé les yeux que nous sommes émerveillés. Devant nous la vallée s'en va sous une lumière spéciale, une lumière très nette, d'une grâce incomparable, une lumière innocente, qui montre toutes choses sans artifices, mais avec une exquise douceur. La violence des tons d'automne éclatants d'or et d'émeraude est

tombée; c'est un costume plus discret, plus distingué que la plaine et la forêt ont revêtu. Des verts encore lourds s'étendent sur les prairies, encadrés, rehaussés par les beiges, les roux des hautes herbes desséchées, et les bruns des haies où les rameaux dénudés des arbustes épineux forment un treillis de bronze mordoré. Sur le flanc des coteaux, les guérets nettoyés par la charrue passent du gris jaunâtre des terrains argileux au rouge parfois presque vir de terres légères de l'oolithe, et les rochers qui couronnent leurs crêtes réunissent, sous les rayons qui les éclairent, tous les tons d'une luxueuse palette.

Et ce tableau si richement, si précieusement coloré n'est pas celui d'une solitude de silence et de choses inanimées. Partout se montre la vie, partout on la voit, on la sent agissante, vibrante, avec la même force la même intensité que sous le rayonnement de juillet, quoique avec des formes différentes et parfois plus discrètes.

Si la vie des bêtes a disparu en partie, la charrue nous montre que beaucoup d'entraînés ne sont pas allés bien loin. A chaque motte retournée, l'on voit paraître tout un monde de vers et d'insectes, et dans bien des champs voisins du bois ou bordés de haies garnies d'arbres, pour peu que le sol ne soit pas trop compact, le soc met au jour, avec les vers blancs, leurs fils les hannetons, tout formés, bien vivants, à peine engourdis par le froid, prêts à sortir quand ils sauront que la végétation est revenue en état de leur fournir des vivres.

Sur les chemins, en tous sens, les attelages vont et viennent. Ici un tombereau retourne à la ferme avec un chargement de betteraves qu'il est allé chercher dans les silos

établis en plein champ. Là une charette à claire-voie gémit sous un empilement de pierres à bâtir. De tous côtés on entend le bruit des serpes et des hachettes qui coupent, taillent, arrangent, tandis que le lourd béliet de fonte enfonce à coups retentissants les solides poteaux des barrières. Ailleurs on s'occupe des chemins ruraux défoncés par les charrois agricoles; on casse les pierres, on les conduit aux bons endroits, on les broquette, on les entasse, on les range, et les terribles tourments à omières prennent pour un moment l'aspect pacifique d'allées de jardin bien ratisées. Partout le mouvement, partout l'activité, partout la vie: et l'on nomme l'hiver agricole « la morte-saison »! Mais nous aimons les métaphores, elles nous tranquilisent et nous encouragent.

Voici pour la plaine, pour les endroits cultivés et habités; le spectacle est le même à la forêt dont la tranquille profondeur semble pourtant être toujours déserte. Il n'y a pas un de ses chemins, pas un de ses sentiers, pas une ligne ou une venelle sur laquelle on ne voie aller et venir des travailleurs dont les grosses chaussures à clous marquent leur empreinte à côté de celles qu'ont laissées les lourds pieds des sangliers ou des cerfs et les « piqués » plus légers des chevreuils.

Tout ce qui est passage est sans cesse parcouru. Jetez sur le sentier où vous venez de tirer l'étui vide de votre caraboue, le lendemain il n'y sera plus, enlevé qu'il aura été par un passant rural qui le met de côté pour en utiliser le cuivre.

C'est qu'il y a tout un monde l'hiver pour peupler la pseudo-solitude de la forêt, car c'est le temps par excellence de la chasse au bois,

qui pour les grands animaux ne commence réellement qu'en novembre. Il y a donc partout, en forêt, des allants et venants durant tout l'hiver: travailleurs des villages qui vont abattre les coupes dont l'âge mûr est arrivé, charretiers menant leur tringueballe — ou triqueballe — pour véhiculer futaies, baliveaux, bois de moule, perches et fagots, tandis que les pauvres vieillies qui ne peuvent plus guère travailler parcourent avec leurs petits-enfants les taillis encore debout pour y ramasser le bois mort. Mais à côté de cette population flottante, la forêt a aussi sa population sédentaire, que torment les bûcherons et charbonniers professionnels, et les spécialistes sçieurs de long. C'est tout un monde à part de solides travailleurs et de braves gens. Tout en se déplaçant chaque hiver pour procéder à l'abatage successif des coupes au fur et à mesure qu'elles atteignent le moment où elles doivent tomber, tantôt ici, tantôt là, à quelque que dix, quinze ou vingt kilomètres près, leur vie entière s'écoule dans la forêt, qu'ils habitent constamment d'un bout de l'année à l'autre.

Mois de novembre 1909

Sierre — Etat-civil NAISSANCES

Essellier Bernardette de Victor, de Sierre Pont Raymond René, de Pierre Fabien, de Sierre. Praz Joseph Alphonse de Joseph Antoine, de Nendaz. Werder Clara de Alfred Léon, de Berne. Mudry Otto de Ernest François, de Lens. Cijvaz Philomène de Joseph Symphonien, de St-Jean. Revilloud Catherine Bertha, de Alphonse, de Sierre. Ladetto Pierre de Ignace de Cigliano, Italie. Zufferey Germaine de Pierre

de Jean, de Chandolin.

DECES

Antille, née Pott Françoise de Sierre. Merlo Camilla de Jean, de San Raphaelo (Italie). Dumont Oscar François, de Genève. Mehly Pierre de Jean, de Ayer.

MARIAGES

Leliner Michel et Werlen Ida Emelie. Yon Jean et Anderegen Victorine. Walker Joseph André et Biderbost Ernestine Rosa. Salamin Pierre et Constantin Marie Madeleine. Antilly Jean Léopold et Philip Josephine.

Evolène — Etat-civil

NAISSANCES

Georges Antoine François de Pierre, de la Sage. Trovaz Marguerite, de Jean, des Hautières.

DECES

Georges Jean de Pierre, né en 1831. Vaugner Magdeleine, de Jean, née en 1847. Anzervi Pierre Joseph, de Joseph, né en 1856.

MARIAGES

Néant

Orsières — Etat-civil

NAISSANCES

Buemi Marie Rosalie, de Salvatore. Ranzis Agnès Emma, de Nicolas. Tornay Julia Mathilée, de Ferdinand. Nicolino Marie Jeanette, de Benoît. Lovay Louis Lucien, de Henri.

DECES

Tornay Noémi Julia, 15 jours. Formaz Maurice Camille, 25 ans.

MARIAGES

Dubois Jules Auguste et Vernay Louise Joséphine. Nicolino Benoît et Roserens Marie Hélène.

phique, tandis que Stranleigh continuait de fumer son cigare et de siffler son café. Un peu après, il revint un papier à la main.

— Le chancelier est toujours sur la brèche, dit-il avec un demi-sourire; voici ce que j'ai recueilli de son speech:

« Au cours des dix dernières années, le taux de l'escompte de la Banque d'Angleterre n'a cessé de varier, montant et descendant sans relâche de 6 à 2 1/2%; et cet état de fluctuation a exercé sur les affaires une influence fâcheuse; il faut y remédier. La somme en or déposée à la Banque a été jusqu'ici, de trente millions de livres sterling; ce chiffre paraît insuffisant pour faire face aux nécessités nouvelles; il faut l'augmenter. La Banque de France ne permet guère que sa réserve en or tombe plus bas qu'une somme équivalente à cent millions de livres sterling. Et quel est le résultat de cette sage mesure? Le taux de l'escompte demeure stable ou varie peu; soit de 2% à 3%; et jamais depuis trente ans, il n'a monté à 4%. Dans les douze mois précédant le report de 1904, l'intérêt français n'a pas varié une seule fois, tandis que le nôtre a sauté de... »

Ici, Stranleigh froissa le papier, en fit une boule et la lança par-dessus bord.

— Eh bien, voilà qui est récréatif! s'écria-t-il. S'il continue longtemps de ce train, je souhaite bien du plaisir à ceux qui l'écoutent. Et pas un mot des courses!

Il se doutait peu que le message dont il venait de lire un lambeau devait exercer une influence sur le pays entier, et que lui-même, Stranleigh, était destiné à jouer un rôle décisif en cette affaire.

Le jour n'était pas loin où la Banque allait être sommée, par un acte du Parlement, d'aug-

menter sa réserve en or; de la porter de trente à cent millions de livres sterling. Une tempête financière devait être la conséquence de cette loi; et les graves législateurs qui la votèrent n'espouvaient pas plus que Stranleigh l'approche de cette tourmente. La plupart d'entre eux s'intéressaient, comme lui, beaucoup plus aux nouvelles du turf qu'à celles de la Banque; Sa Seigneurie le chancelier tout comme les autres...

Le capitaine Simmons s'avançait; Stranleigh lui sourit amicalement, car chaque jour il s'attachait davantage à celui qui avait connu en train de lui enlever sa moisson dorée, et chez qui il avait fini par découvrir le plus brave homme du monde.

— Venez par ici, capitaine, venez un instant me tenir compagnie, de grâce. Que vous offrirai-je à boire?

— Rien qu'une tasse de café pour me tenir éveillé. Car je compte rester sur le pont toute la nuit — ou au moins jusqu'à ce que nous ayons passé Ouessant.

— Parfait. Voilà votre tasse de café. Oh! à propos, j'ai changé d'itinéraire. Au lieu de filer droit sur Plymouth, je vous demanderai d'obliquer sur Southampton.

— C'est entendu; earl.

— Autre chose. J'ai aussi changé mes plans relativement au petit cottage que vous savez. — Vous avez changé d'idée! s'écria le pauvre capitaine d'un ton qui indiquait le plus amer désappointement.

— J'ai changé de plan, de tactique, capitaine. Pas d'autre chose. Et c'est pour cela que nous nous dirigeons vers Southampton. Vous allez amarrer le yacht devant votre future propriété. Il faudra vous arranger pour

n'être vu de quiconque et que personne à bord n'ait occasion de bavarder... Vous comprenez?

— Je comprends, earl! dit le capitaine avec explosion: la face illuminée de joie.

Stranleigh ne put s'empêcher de rire.

— Mon cher ami, ne m'appellez donc pas « earl »! Je vous ai soumis mon nom tout au long quand vous m'avez sommé de m'expliquer sur ce point. Mais ne voyez-vous pas que chacun me dit « sir »? A part le capitaine, qui tient le sceptre, nous sommes tous égaux ici... Mais pour revenir à ce qui importe, aussitôt que nous serons en vue de Southampton, je prends le canot automobile et je me rends à terre, tandis que vous filez comme il est convenu. A la ville, je me mets en rapport avec les gens que ces choses regardent; j'exige qu'ils fassent vite. Et aussitôt que j'ai les papiers en main, je les remets à Mrs Simmons avec invitation de votre part à venir prendre sans retard possession de sa nouvelle demeure.

— Elle la connaît bien, allez sir! Nous l'avons assez souvent lognée ensemble!

— Ne donnez à âme qui vive une minute de permission — pas même à votre propre personne! Vous trouverez bien à vous occuper. Allez au plus proche entrepôt de charbon; remplissez les soutes; faites faire des nettoyages d'honneur, tout ce que vous voudrez, mais ne bougez du yacht.

— Entendu sir, dit Simmons qui rayonnait de plus en plus.

— Quand passerons-nous Ouessant?

— A minuit et demi.

— Combien mettrons-nous d'Ouessant à Southampton?

— Alors, nous serons là à midi. Voilà qui va bien. Aussitôt les formalités remplies, courez où je vous ai dit, et ne vous occupez pas de moi jusqu'à ce que vous entendiez de mes nouvelles. Combien d'enfants avez-vous, capitaine?

— Trois garçons et trois filles. Les garçons sont en mer, et les filles à terre avec la maman.

— Ce doit être une joie de couvrir, et de voir grandir tout ce petit monde.

— Plus de souci encore que de joie, sir. Sur-tout quand on ignore, comme moi, l'art de mettre un sou de côté.

— Bah! tout s'arrangera. Ayez confiance. Pourriez-vous me montrer ce cottage quand nous longerons la côte?

— Si je le peux! Je n'entre jamais dans la baie sans le regarder longuement...

— Eh bien, cette fois-ci, vous le regarderez d'un œil nouveau: l'œil du propriétaire. Après demain, à cinq heures du soir, je compte que ce sera chose faite. Je vous prévenirai d'un mot. Vous gagnerez alors sans tapage votre maisonnette. Moi, de mon côté, je vous amènerai toute votre couvée dans l'auto, et vous pourrez passer la soirée en famille. Après quoi, vous reprendrez le yacht et vous me l'amèneriez tout doucement à Plymouth.

« Là, vous pourriez vous promener un peu, donner quelques permissions; pas trop. Et distribuez-les avec discernement. Je désire que « pour un temps », l'échange qui s'est fait en mer ne soit pas ébruité, ni ma visite en Afrique, ni une foule de petits détails qui pourraient donner l'éveil à la partie adverse. Non pas que j'aie rien à craindre de ces gens, mais je tiens à ce que la marche arrê-

tée par moi ne subisse aucun accroc... La Femme en Blanc s'étant comportée encore mieux que n'avait auguré le capitaine, à 10 h. 45, le lendemain, Stranleigh dit adieu à ses forestiers, et les ayant expédiés sur leurs domiciles respectifs, prit sans tarder le canot automobile, débarqua en un clin d'œil, se fit rapidement mener à l'agence qui avait chargé de vendre le cottage; onze heures n'avaient pas sonné que l'achat était chose faite.

Revenant alors son fiacre, le jeune lord se mit en quête de la demeure du brave Simmons, et après quelques brèves allées et venues il découvrit la petite ruelle tortueuse et sombre où vivait la famille du capitaine.

A son coup de sonnette, une jeune personne aux charmes exubérants, aux vives couleurs mais agréable à voir cependant, vint ouvrir la porte.

— Bonjour, la belle enfant, dit Stranleigh. Inutile de demander comment vous allez. Ces couleurs superbes parlent pour vous. Tout le portrait du cher capitaine!

Et s'amusan, à jouer le galant commis-voyageur en tournée, il fit mine de prendre le netton de miss Simmons, ce qui lui valut un regard indigné et flamboyant.

— La maman est-elle à la maison? poursuivit-il sans se déconcerter.

— Qui êtes-vous? interrogea la planteuse de beauté, se redressant de toute sa hauteur.

(A suivre).

AVIS Le « Journal et Feuille d'Avis du Valais » est envoyé gratuitement jusqu'au nouvel an à tout nouvel abonné pour l'année entière 1910.